

automne 2016  
Adoption de  
« scoping papers »

2017  
janvier 2017  
Proposition de  
programme de travail

juin 2017  
Finalisation

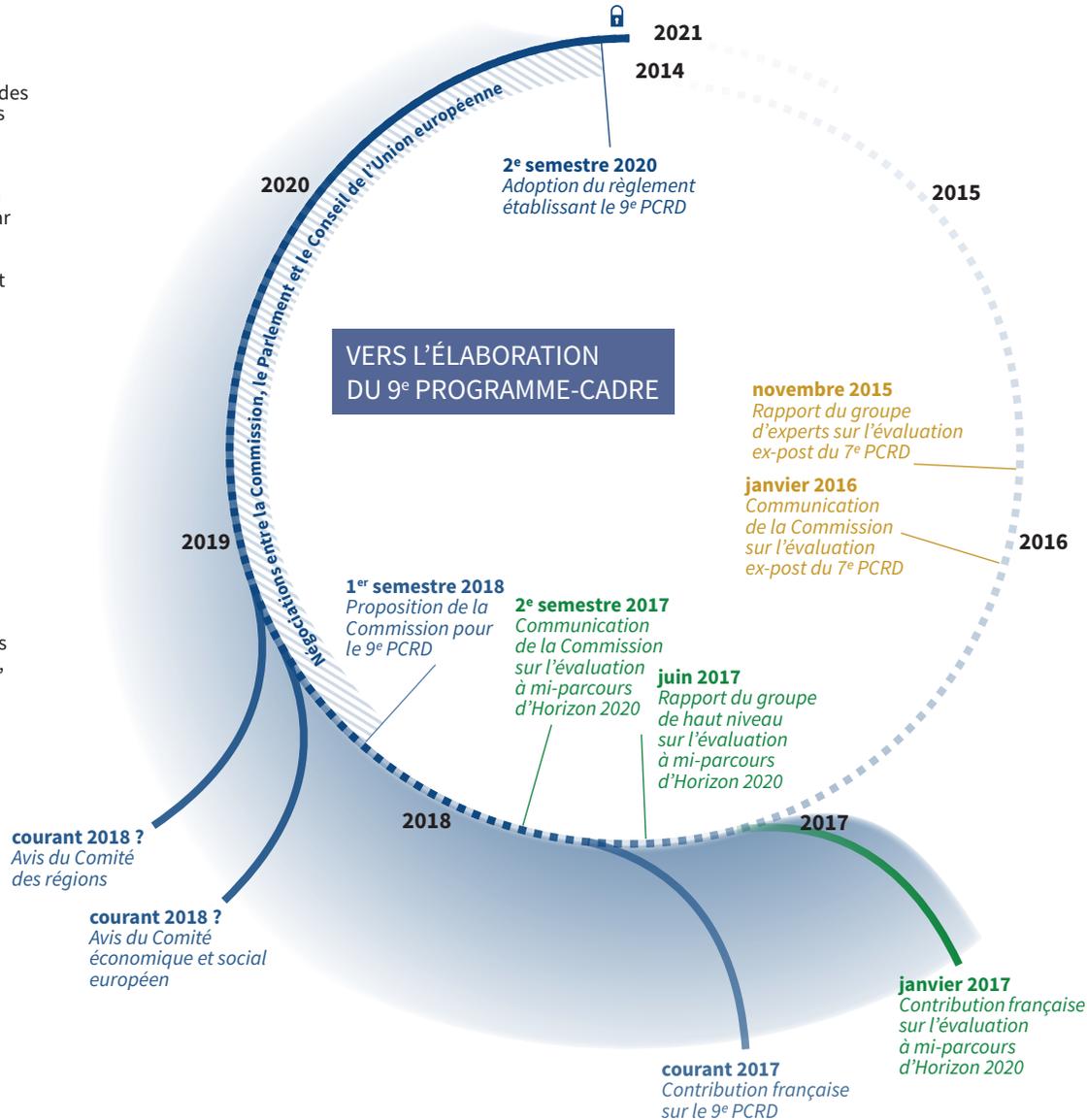
2018  
octobre 2017  
Adoption partielle  
(partie 2018-2019)



Se nourrissant des évaluations des précédents programmes-cadres et de différentes contributions officielles, le futur programme-cadre s'élabore sur plusieurs années. Avant la rédaction d'un premier texte de programme par la Commission, tout est très ouvert. Puis, au fur et à mesure des discussions, le texte devient de moins en moins modifiable. Il devient définitif lorsque les institutions européennes l'adoptent et le publient au journal officiel.



Ainsi, plus le temps avance, moins il est possible d'avoir une influence sur le contenu du futur programme-cadre et sur sa rédaction. Et c'est en s'y prenant très en amont, en **anticipant** sur les futures étapes de l'élaboration du programme, qu'on a le plus de chances de faire passer ses idées.



# INFLUENCER LE PROGRAMME EUROPÉEN DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Des clefs pour comprendre et anticiper les processus d'élaboration des programmes européens

# LES CRITÈRES D'UN « BON » MESSAGE

un message qui s'inscrit dans les <b>priorités</b> de l'Union européenne	un message qui <b>anticipe</b> le calendrier européen
un message <b>co-construit</b> avec des partenaires européens	un message apportant une <b>expertise</b>
une idée dont on perçoit immédiatement l' <b>impact</b>	une proposition suffisamment <b>générale</b> pour concerner une vaste communauté d'acteurs de la recherche publique ou privée en Europe

## MOBILISER SES RÉSEAUX



\* Les acteurs d'un domaine thématique se rassemblent dans des associations ou plateformes européennes qui sont des interlocuteurs privilégiés de la Commission. En France, plusieurs dispositifs peuvent aider à intégrer de tels réseaux :

- › l'instrument Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux (MRSEI) de l'ANR
- › COST
- › les brokerage events et infodays organisés par les points de contact nationaux (PCN).

## S'ADRESSER À LA COMMISSION



\* Les représentants français peuvent aider à identifier les meilleurs interlocuteurs ou services à la Commission en fonction du message à porter.

## FAIRE CONNAÎTRE SON IDÉE AUX REPRÉSENTANTS FRANÇAIS



\* Les représentants français s'appuient sur la communauté pour rassembler les idées à soutenir auprès de la Commission européenne, via :

- › les groupes thématiques nationaux (GTN)
- › le groupe de concertation transversal « Europe » (GCTE).

## PARTICIPER AUX ALLIANCES



## FAIRE APPEL À L'ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL



\* Les acteurs académiques peuvent participer aux travaux de définition de position au sein des alliances.

